

EMPORION ARCHAÏQUE : GENÈSE D'UN REVERS-TYPEARCHAIC *EMPORION*: GENESIS OF A REVERSE TYPE

JEAN-ALBERT CHEVILLON
 PERE PAU RIPOLLÈS
Universitat de València

Parmi les éléments constitutifs d'une cité grecque s'impose, très souvent, la mise en place d'un monnayage. Parmi les problématiques engendrées par cette volonté de «battre monnaie» et d'assurer ainsi à l'émetteur tous les avantages liés à cette «prérogative» qui lui permet de prospérer tout en facilitant les échanges et de disposer d'un instrument fiscal facilitant la récupération des taxes et impôts, l'une des principales est de trouver une iconographie qui permette de «l'identifier» au premier coup d'œil. Dans ce domaine, il est évident que le choix du ou des motifs d'avvers prend une place prépondérante. Véritables «badges» propres à la cité, ils évoquent à la fois ses origines, son vécu et ses aspirations. Mais cette volonté de se «différencier» va également s'exprimer sur les revers des émissions de la cité. Simple «griffe» taillée au départ dans le but d'éviter un tréflage du motif de droit lors de la frappe, il s'avère cependant que les formes des carrés creux de revers se révèlent, quasi systématiquement, spécifiques à l'atelier et permettent ainsi de distinguer l'entité émettrice. Il est bien connu que les carrés incus sont le résultat de l'utilisation de poinçons sur lesquels on exerce une forte pression afin que le coin d'avvers puisse laisser son empreinte. Initialement, ils ont une surface irrégulière, puis rapidement ils incorporent des motifs géométriques qui, le plus souvent, permettent de connaître le poids standard (Konuk, 2011, 48). Dans la majeure partie des cas, ils présentent des motifs propres à chaque cité et ils finirent par devenir autant, voire plus identifiants, que les figures choisies pour les avers (Naster, 1975, 17-22).

Une approche «fine» des premières émissions de la colonie phocéenne extrême occidentale d'Emporion, installée dans le nord-est de l'Ibérie, nous permet grâce à quelques spécimens particulièrement significatifs dans ce domaine de mieux comprendre le processus interne à cet atelier qui aboutira, aux alentours de 500 av. J.-C., au choix définitif de l'un des «revers-type» le plus caractéristique de la période archaïque.

Au départ, les premières frappes empuritaines émises aux alentours de 515 av. J.-C. vont utiliser un carré creux existant et relativement évolué dans sa forme, le revers à carré creux quadripartite de la cité mère : Phocée. Plusieurs formes se rencontrent ensuite au cours de cette phase A du monnayage, mais la majorité des revers évoluent vers un carré creux à grande croix centrale et à surface plane. Il faut attendre le début de la phase B, que l'on date de vers 500 av. J.-C., pour voir apparaître les premières «croix perlées» au fond des revers des séries les plus lourdes : hémidrachmes et trihémioholes à la tête de bélier. Aussitôt après, le revers-type à la «croix perlée à l'intérieur d'un carré creux à quatre languettes» va se «figer» pour l'ensemble des séries légères à la tête de bélier. Le processus amenant donc l'atelier à se définir un unique et original revers-type que l'on peut assimiler à un motif de revers spécifique aura duré une quinzaine d'années¹.

Nos monnaies à la protomé de Pégase (Figs. 1 et 2) et à la tête d'Héraclès (Fig. 3) font partie des premières séries émises par la ville. Elles reprennent la typologie du revers à carré creux quadripartite et à fond irrégulier de la cité-mère et rien ne les distingue particulièrement. A noter que cette situation se retrouve aussi sur les premières séries de la Marseille grecque (Chevillon, Bertaud et Guernier, 2008, 212). Dans cette mise en place on peut considérer que cette notion de revers-type reste purement théorique et que, par facilité et par tradition, on utilise en le copiant celui que l'on connaît le mieux. Par conséquent, il n'existe pas dans un premier temps une volonté de singulariser les revers et il en va ainsi de même pour les avers.

1. Sur la systématisation chronologique des émissions archaïques d'Emporion, voir Ripollès et Chevillon, 2013, 1-21.



Figure 1 : Provenance de Sagunto (Valencia). S. V. Col. (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 4.1). Toutes les monnaies sont reproduites au double de taille.



Figure 5 : Provenance de Figueres (Girona). Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 2.1).



Figure 2 : Provenance de Madrid. Col. Cores (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 10.1).

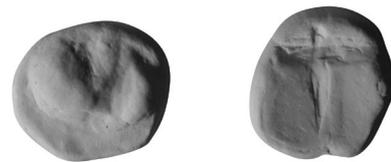


Figure 6 : Provenance de Madrid. Col. Cores (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 15.1).



Figure 3 : Provenance de France. Col. Chevillon (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 13.1).



Figure 7 : Provenance de France. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 8.1).

Cette phase initiale, qui est courte, est suivie par une période « expérimentale » au cours de laquelle on constate des essais très diversifiés avec parfois seulement quelques creux profonds (Fig. 4), un petit carré creux non compartimenté (Fig. 5)², une croix en creux (Fig. 6), un carré creux informe et peu marqué (Fig. 7), un carré avec une croix doublée, formée d'une barre verticale et de deux barres horizontales (Figs. 8 et 9) et une croix gravée dans la diagonale du carré (Figs. 10, 11 et 12).



Figure 8 : Provenance de France. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 23.1).



Figure 4 : Provenance de France. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 1.1).



Figure 9 : Áureo & Calicó 24/4/2014, lot 9.



Figure 10 : Provenance de Castellón (Espagne). Col. F.C. (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 16.1).

2. Nous n'écartons pas la possibilité que la protubérance qui apparaît à l'intérieur puisse être un motif, nous serions alors devant une tentative initiale d'incorporer un dessin non géométrique à l'intérieur du carré creux.



Figure 11 : Provenance de France. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 24.1).



Figure 16 : Provenance de France. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 5.1).



Figure 12 : Provenance d'Espagne. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 25.1).



Figure 17 : Provenance de France. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 27.1).

On voit cependant que toutes ces tentatives, qu'il faut certainement mettre à l'actif de plusieurs graveurs, vont globalement converger vers une « croix légèrement pattée à surface plane et à cantons à fond plat » avec parfois des branches très larges (Figs. 13 et 14) ou moins épaisses (Figs. 15, 16 et 17). A l'intérieur de ce groupe, on peut distinguer une tentative de modification de ce dessin au moyen du commencement d'une courte ligne diagonale qui s'initie au coin central de l'un des quatre carrés de la large croix qui divise le carré creux (Fig. 18). La base du futur revers-type se profile déjà au travers de ce graphisme qui est désormais le plus utilisé.



Figure 18 : Provenance d'Espagne. Col. privée (= Crusafont, 2014, 28).

C'est cependant un spécimen unique présentant une structuration interne inédite avec une « grande croix évidée formant quatre languettes reliées par deux gros croisillons internes et positionnée dans un carré creux à fond très plat », qui préfigure et contient tous les éléments du revers qui va devenir, un peu plus tard, le plus original et le plus caractéristique d'Emporion. Il représente un jalon déterminant dans le processus de mise en place définitif du revers-type empuritain qui va se figer pour l'ensemble de la phase B du monnayage que l'on date des années 500 / 480 av. J.-C. (Ripollès et Chevillon, 2013, 18-20). Dans ce cadre, on peut considérer que le revers de la monnaie (Fig. 14) avec sa large croix dont le relief du centre forme une légère dépression est annonciateur de cette évolution graphique dont les deux principes fondamentaux sont : la transformation de la croix complète initiale en quatre languettes et l'intégration de deux croisillons qui vont évoluer vers une croix perlée (Fig. 19) (Chevillon et Ripollès, 2014, à paraître).



Figure 13 : Provenance de France. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 20.1).



Figure 14 : Provenance de France. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 7.1).



Figure 15 : Provenance de France. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 6.3).



Figure 19 : Provenance de France. Col. privée, hemidracme.

En tenant compte du volume encore relativement réduit des spécimens connus pour ce monnayage, en particulier pour sa phase ancienne, il faut attendre le début de la phase B pour voir apparaître vraiment les premiers revers avec la croix perlée en remplacement des croissillons centraux. Avant que le revers incus ne soit bien établi avec les quatre languettes et la croix perlée, on constate l'existence de quelques essais préliminaires qui montrent une forme encore peu élaborée, comme pour l'exemplaire (Fig. 18) et le spécimen (Fig. 20) qui présente, pour ce qui le concerne, un revers avec une croix schématisée constituée de quelques globules épais dans un carré avec une seule languette qui lui donne un aspect de "fer à cheval". A une époque plus ou moins contemporaine nous trouvons le même type de revers avec deux languettes dans une position opposée et la croix perlée (Fig. 21). Le commencement de la phase finale de l'évolution de ce type caractéristique de revers se trouve sur les monnaies (Figs. 22 et 23) qui concentrent tous les éléments présents sur les volumineuses frappes de fractions à la tête de bélier.



Figure 20 : Provenance de Paris. Du trésor d'Auriol (= Furtwängler, 1978, p. 214, Qe/1 = Ripollès et Chevillon, 2013, n° 35.1).



Figure 21 : Provenance de Marseille. Du trésor d'Auriol (= Furtwängler, 1978, 283, Unique a. Chevillon, 2002, 31, fig. 3 = Ripollès et Chevillon, 2013, n° 31.2).



Figure 22 : Provenance de France. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 30.3).



Figure 23 : Provenance de Paris. Du trésor d'Auriol (=Furtwängler, 1978, 283, Unique c = Ripollès et Chevillon, 2013, n° 30.1).

Au tournant du siècle, le revers-type est donc définitivement établi. Il figure alors systématiquement sur les fractions à la tête de bélier (Figs. 24 et 25). On peut alors définitivement le qualifier de « croix perlée à l'intérieur d'un carré creux à quatre languettes ». Le processus créatif va s'avérer bien établi et seulement quelques évolutions graphiques verront l'intégration tardive d'un anneau au centre de la croix perlée (Figs. 26 et 27) ou une quasi disparition des languettes (Fig. 28).



Figure 24 : Áureo 27/2/2002, lote 211.



Figure 25 : Provenance d'Espagne. Col. privée (= Ripollès et Chevillon, 2013, n° 36.42).



Figure 26 : Áureo 27/2/2002, lot 201.



Figure 27 : Áureo 27/2/2002, lot 198.



Figure 28 : Inédite, Coll. O. Bertaud, Haute-Savoie (France).

Enfin, il faut attendre le début de la phase post archaïque qui suit, un peu après 480, pour voir réapparaître une dernière «survivance» de ce revers-type (Chevillon et Ripollès, 2013, 10-12) avec une monnaie unique présentant au droit un motif nouveau de droit mais avec un carré creux faiblement peu marqué seulement constitué de quatre languettes (Fig. 29).



Figure 29 : Provenance de France. Col. P.S. (= Chevillon et Ripollès, 2014, 10-11).

Ainsi, on peut le constater, la convergence vers un revers-type s'avère relativement complexe. Son élaboration résulte d'une évolution dans laquelle on peut intégrer une certaine part d'incertitude. Il apparaît clairement que le résultat final est le fruit d'un certain nombre de tâtonnements avec des essais sans suite et d'autres qui vont peu à peu définir des constantes qui seront validées au fil des émissions pour arriver, après une quinzaine d'années pour ce qui concerne Emporion, à s'arrêter sur un revers-type qui lui est propre et qui sera conservé jusqu'à la fin de la période B du monnayage archaïque que l'on situe vers 480 av. J.-C. A ce jour, nous ne connaissons, en effet, aucun autre revers dans l'ensemble du monde antique contemporain qui se rapproche typologiquement de celui de cette cité.

L'évolution des revers d'Emporion a été très similaire, dans ses lignes générales, avec ce qui pu être observé dans d'autres cités grecques. Initialement, le carré creux quadripartite adopte des formes assez singulières qui évoluent en créant, dans le cas d'Emporion, un revers exclusif : le carré incus avec quatre languettes et une croix perlée à l'intérieur. Par la suite le dessin géométrique a été substitué par une figure en relief à l'intérieur du carré creux ou du «rond creux» dans le cas de quelques émissions. Finalement, le carré creux disparaîtra, remplacé par un dessin gravé sur la partie plate du poinçon, sans trace de surface incuse.

Jean-Albert Chevillon
Chercheur indépendant
Les Rieux
26770 Le Pègue (France)
jeanalbertchevillon@wanadoo.fr

Prof. Dr. Pere Pau Ripollès
Àrea de Arqueologia
Dpt. de Prehistòria i Arqueologia
Universitat de València
46010 València
pere.p.ripolles@uv.es

BIBLIOGRAPHIE

- CHEVILLON, J.-A., 2002 : "Les monnaies archaïques d'Emporion présentes dans le trésor d'Auriol", *BSFN*, n° 2, février, 30-34.
- CHEVILLON, J.-A., BERTAUD, O. et GUERNIER, R., 2008 : "Nouvelles données relatives au monnayage archaïque massaliète", *Revue Numismatique*, 164, 209-244.
- CHEVILLON, J.-A. et RIPOLLÈS, P. P., 2013 : "Emporion : un inédit spécimen de transition pour les périodes archaïque et postarchaïque", *OMNI*, 7, 10-12.
- CHEVILLON, J.-A. et RIPOLLÈS, P. P., 2014 : "Une nouvelle hémidrachme archaïque d'Emporion au Pégase avec un proto revers-type", *OMNI*, 8, à paraître.
- CRUSAFONT, M., 2014 : "Primera dracma d'Empúries?", *Acta Numismàtica*, 44, 27-30.
- FURTWÄNGLER, A.E., 1978 : *Monnaies grecques en Gaule : le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia 525/520-460 av. J.C.*, Fribourg.
- KONUK, K., 2011 : "Asia Minor to the Ionian Revolt" dans W. E. METCALF, *Oxford Handbook of Greek and Roman Coinage*, 43-60, Oxford.
- NASTER, P., 1975 : "Le carré creux en numismatique grecque", *Numismatique antique, problèmes et méthodes*, 17-22, Nancy Louvain.
- RIPOLLÈS, P. P. et CHEVILLON, J.-A., 2013 : "The archaic Coinage of Emporion", *The Numismatic Chronicle*, 173, 1-21.

Recepción: 31-07-2014
Aceptación: 29-09-2014